

**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT  
DES FEMMES ET DES JEUNES RURAUX  
(A.D.F.J.)**

BP : 2213 Messa Yaoundé    Tél. : 222.00.92 / 772.34.64

---

**RAPPORT DE LA SUPERVISION DU PAMJ  
SUR L'EDUCATION AU CAMEROUN**

Nous vous remercions de nous avoir honoré en nous confiant cette lourde responsabilité de superviser dans le cadre du PAMJ, l'éducation au Cameroun.

Cette supervision dirigée par le Président de l'Association pour le Développement des Femmes et des Jeunes, a été réalisée avec le concours des élèves, des parents d'élèves, des enseignants, des responsables d'établissements scolaires privés et publics et la Délégation Provinciale de l'Education Nationale du Littoral. Nous avons sillonné les quatre cinquième du pays pour avoir des informations fiables.

Dans ce rapport nous allons ressortir :

1. Les progrès réalisés par le Gouvernement sur l'éducation ;
2. Les insuffisances de la politique du Cameroun sur l'éducation ;
3. Les solutions proposées par notre Association.

**I- LES PROGRES REALISES**

L'éducation de la jeunesse est l'une des préoccupations des différents gouvernements du Cameroun. Ces dix dernières années, les démarches entreprises par mon pays pour assurer l'éducation de sa jeunesse sont multiples et visibles :

**a) La politique du rapprochement de l'enfant des infrastructures scolaires**

Ces quatre dernières années, il existe :

- Une école primaire et maternelle pour trois villages ;
- Un collège d'enseignement secondaire, une SAR/EM (section artisanale et enseignement ménager) dans chaque arrondissement ;
- Un collège d'enseignement technique industriel et commercial, un lycée d'enseignement général et d'un lycée d'enseignement technique et commercial, une école normale d'instituteurs d'enseignement général et technique dans chaque département ;
- Une université sur chacune des cinq provinces sur dix que compte le Cameroun<sup>1</sup> ;

Le Gouvernement a créé des centres de formation pour jeunes délinquants ou enfants de la rue dans différents quartiers des grandes métropoles du Cameroun.

---

<sup>1</sup> Voir figure (1) annexée



**b) Amélioration de la qualité des enseignements**

- Organisation des séminaires et stages réguliers pour des formateurs ;
- Passage de la pédagogie passive à la pédagogie active.

**c) Initiation aux nouvelles techniques de l'information et de la communication**

- Introduction de l'informatique dans le programme scolaire ;
- Installation du réseau Internet dans certains établissements scolaires des grandes métropoles.

**d) Adaptation de certains programmes scolaires à l'environnement économique, social et culturel**

**e) Encouragement de l'initiative de la création des établissements privés**

**f) Gratuité de l'école primaire**

**II- LES INSUFFISANCES DE LA POLITIQUE DU CAMEROUN  
SUR L'EDUCATION**

Si le Gouvernement fait de l'éducation des jeunes une priorité, il faut reconnaître que beaucoup reste à faire :

- Les enseignements sont très théoriques : Manque de laboratoire ;
- Le manque de bibliothèques ;
- Le coût élevé des manuels scolaires ;
- Le manque des enseignants qualifiés ;
- L'insuffisance des écoles de formation ;
- L'insuffisance des institutions universitaires spécialisées ;
- L'inadéquation entre la formation reçue et l'emploi ;
- L'absence de motivation pour le métier d'enseignant ;
- Enjeux politiques dans la création des établissements scolaires publics ;
- Corruption dans les concours d'entrée aux grandes écoles ;
- L'éducation est devenue une affaire des grands commerçants<sup>2</sup>.

**III- LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR NOTRE ASSOCIATION.**

Pour que la politique de mon Gouvernement sur l'éducation soit efficace, nous proposons les solutions suivantes :

- Construction des universités spécialisées ;
- Amélioration du niveau de vie des enseignants ;
- Annulation des dettes extérieures de l'Etat (Pays très pauvre) ;
- Formation et recrutement des enseignants ;
- Intégration des enseignants vacataires (ou enseignants des parents) ;
- Contrôle efficace au niveau des établissements privés.

Fait à Douala, le 28 avril 2005

**LE PRESIDENT**



**M. TONYE Samuel Emile**

<sup>2</sup> Voir figure (2) annexée



# PROVINCES & DEPARTEMENTS DU CAMEROUN

Fig 1

## LÉGENDE

- Limite provinciale
- - - Limite départementale
- Limite de frontière

## RECAPITULATION

Provinces	= 10
Départements	= 58
Arrondissements	= 268
Districts	= 53

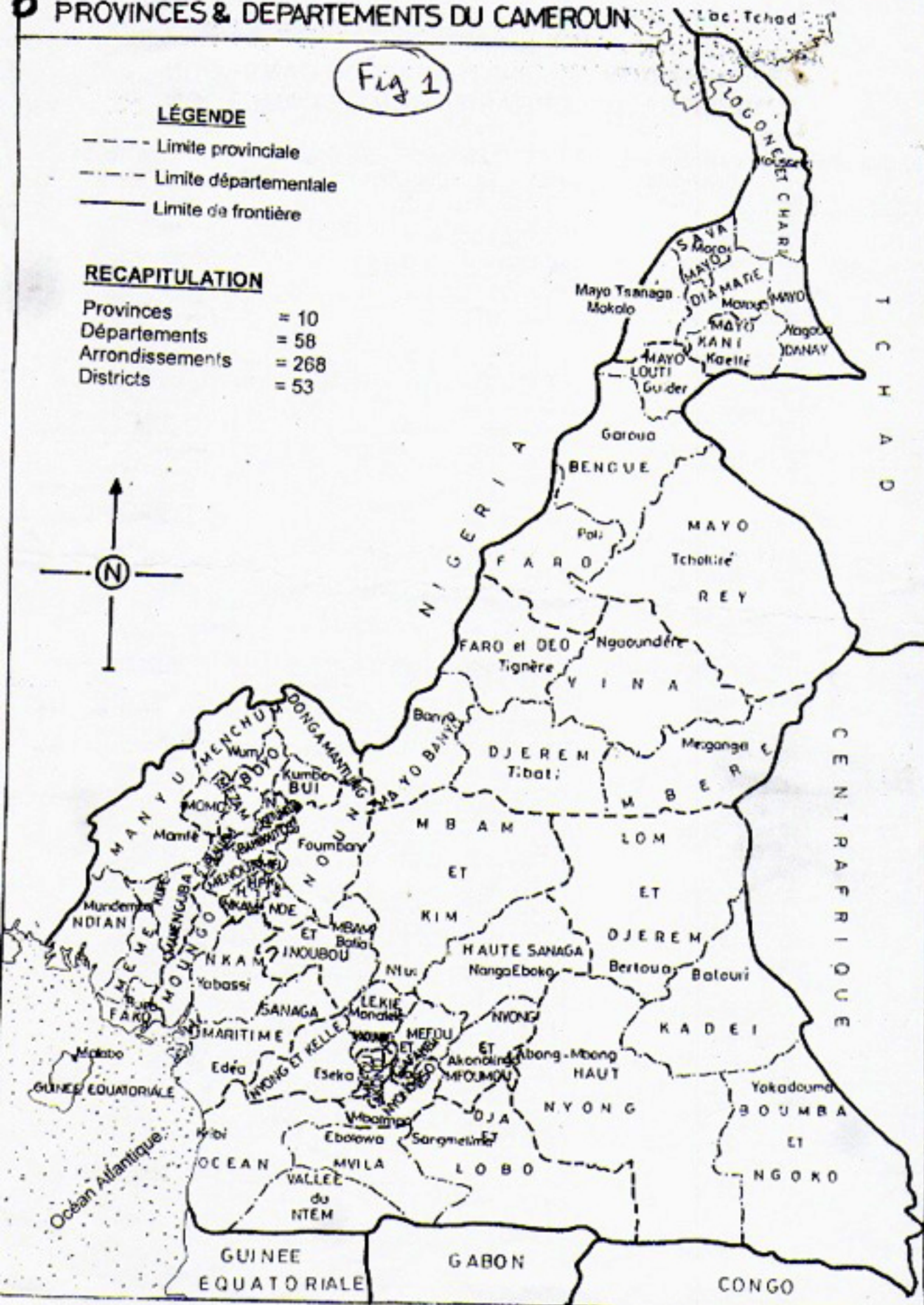


Fig 2) Données Statistiques dans la province du Littoral année scolaire 2003-2004.

